



Commune de Néoules

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DU VAR
Liberté Egalité Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE NEOULES
Séance du 23 avril 2026 à 17h30

Le conseil d'administration du centre communal d'action social de la commune de Néoules, s'est réuni au nombre inscrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Sophie ABOUDARAM.

Présents : Sophie ABOUDARAM – Nicole LEBON – Danièle AMAND – Emmanuel BAUDIN – Sophie CANNIZZARO – Jean François CAULET – Fabien COLOMBAN – Annie DUPART – Mireille GALIZIA – Laurence GASSIER – Sylvie LEDOUX – Françoise LETERTRE – Patricia THEOLAS – Christian TRIVERO – Daphné YETERIAN

Absents excusés : Patrick GUARINOS - Charlotte PARTOUCHE

Ont donné pouvoir :

Date de la convocation : 16.04.2026

Nombre de membres composant le conseil d'administration : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 13

Quorum (9) : le quorum étant atteint, le conseil administratif peut valablement délibérer

Secrétaire de séance : Sophie CANNIZZARO est désignée secrétaire de séance

Délibération n° 2026-11 – Vote du budget primitif 2026 :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération n° 2026-02 du 11 mars 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026 ;

Considérant le projet de budget primitif 2026 présenté en annexe de la présente délibération, conformément aux maquettes des budgets soumis à l'instruction budgétaire et comptable ;

Considérant que le budget primitif est réalisé après le vote du compte financier unique et qu'il reprend les résultats de l'exercice précédent ;

Considérant que le budget primitif principal de la commune est établi de manière sincère et équilibrée ;

Considérant que la section de fonctionnement s'équilibre à **19 855.00 €** et qu'elle s'inscrit en dépenses les charges à caractère général, les aides versées et les subventions aux associations. En recettes sont prévues les concessions au cimetière, la participation du département pour les dossiers d'aide sociale et APA constitués par le C.C.A.S, la subvention de la commune et l'excédent reporté.

AR Prefecture

083-218300887-20260423-202611-DE

Reçu le 28/04/2026

Il n'est pas prévu de crédits à la section investissement.

Le budget primitif – exercice 2026 - du budget principal du CCAS est établi à : **19 855.00 €**

	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	19 855,00 €
RECETTES	19 855,00 €

Le conseil d'administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, à la majorité (Monsieur COLOMBAN et Madame GALIZIA s'abstiennent) ;

Vote le budget primitif 2026 qui s'équilibre à **19 855.00 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Sophie ADOUDARAM
Présidente du CCAS
Maire de Néoules



ARRETE ET SIGNATURES

BP

2026

CCAS NEOULES - BUDGET CCAS NEOULES

23/04/2026 08:50

Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Président,
A Néoules, le 23/04/2026
Le Président

Délibération

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Néoules, le 23.04.2026.....

Les membres du Conseil d'administration,

Votes

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 13
Contre :
Abstention : 2

Date de convocation : 16/04/2026

Signataire

ABOUDARAM Sophie Maire Présidente du CCAS

AMAND Danièle Membre nommé

BAUDIN Emmanuel Membre nommé

CANNIZZARO Sophie Membre délégué

CAULET Jean-François Membre nommé

COLOMBAN Fabien Conseiller municipal

DUPART Annie Membre nommé

GALIZA Mireille Membre nommé


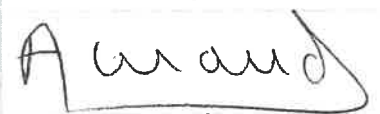

GASSIER Laurence Conseillère municipale



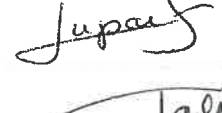




GUARINOS Patrick Adjoint au maire

LEBON Nicole Ajointe au Maire

LEDOUX Sylvie Membre nommé

LETERTRE Françoise Membre nommé






Absent excuse




ARRETE ET SIGNATURES


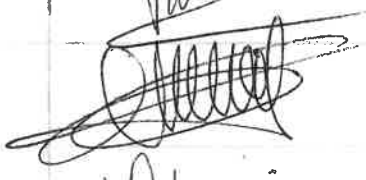
BP

2026

CCAS NEOULES - BUDGET CCAS NEOULES

23/04/2026 08:50

Page 2 / 2

Signataire	
PARTOUCHE Charlotte Conseillère municipale	Absente excusée
THEOLAS Patricia Membre nommé	
TRIVERO Christian Conseiller municipal	
YETERIAN Daphné Adjointe au maire	Yeterian

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28.04.2026... et de la publication le 30.04.2026

A Néoules, le 23/04/2026